

Prix de l'économie Néo Aquitains : Un palmarès 2020 marqué par la résilience

Lecture 2 min [Accueil Sud Ouest Éco Néo Aquitains](#)



Autour d'Armel Le Cléac'h, Alain Rousset, Patrick Venries, Bernard Dupouy, Sylvie Garcelon, les lauréats de l'édition 2020 de la finale régionale des Prix de l'économie Néo Aquitains. ©

Crédit photo : David Thierry / "Sud Ouest"

Par Pascal Rabiller p.rabiller@sudouest.fr Publié le 05/06/2021 à 15h06

Cette édition 2020 des Prix Néo Aquitains, qui s'est achevée à Arcachon le 4 juin, aura été marquée par la résilience de l'économie. De Sangosse, le prix Régional, l'incarne bien. C'est peut-être un peu parce que le jury de la finale régionale des Prix de l'économie Néo Aquitains était présidé par le skipper Armel le Cleac'h, à la barre du maxi-trimaran Banque Populaire XI, que le palmarès 2020 a distingué des entreprises capables d'affronter le gros temps économique sans chavirer.

Il faut dire que le jury du « chacal », son surnom en compétition, a dû choisir ses champions de la région parmi une sélection de prix départementaux affichant tous une grande capacité de résilience : Axioma (19), Bistro Régent (33), Périgord Farine (24), Bourassé (40), Broussaud (87), Bioluz (64), Next Emballage (16), Carcidiag (23), L'Angelys (17), Plaxtil (86), Les Ateliers du Bocage (79), De Sangosse (47) .



Armel Le Cléac'h, le skipper du trimaran Banque Populaire XI, présidait le jury de cette édition. David Thierry / "SUD OUEST"

« J'ai vu des dossiers passionnants, des initiatives courageuses, généreuses et efficaces, il a été difficile de faire un choix », expliquait Armel Le Cléac'h, vendredi 4 juin, depuis Arcachon, avant de révéler le nom du grand vainqueur d'une « course » aux Prix secouée par la tempête sanitaire et économique.

« De Sangosse, l'après Glyphosate ! »

Si le Prix de l'entreprise est revenu à la société familiale [Broussaud](#), le premier Prix Régional du concours annuel organisé par Banque Populaire, « Sud Ouest », la Région Nouvelle-Aquitaine, Kedge Business School avec Pouey et la CCI Nouvelle-Aquitaine a été remis par le Président de Région Alain Rousset au groupe lot-et-garonnais De Sangosse.

Ce groupe de chimie, détenu à 70 % depuis 1989 par une partie de ses salariés, a connu une accélération forte de ses activités, il y a quinze ans, en pariant sur la mise au point, la production et la distribution de biosolutions pour la protection des plantes et le contrôle des nuisibles à destination des agriculteurs.

Des solutions moins nocives qui expliquent en partie la multiplication par 10, en dix ans, de son chiffre d'affaires annuel, qui atteint 270 millions d'euros. Le groupe emploie désormais 850 personnes, dont 300 dans 24 filiales implantées dans 16 pays. « De Sangosse c'est l'après Glyphosate ! » assurait Alain Rousset au moment de remettre son trophée à Arnaud Hot, son DRH.